



ASSOCIATION ADEPAL PPR

Saint Pancrasse - 38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail : [adepalsp@laposte.net](mailto:adepalsp@laposte.net)

Site Internet : <https://www.adepal-ppr.fr/>

## NEWSLETTER D'AVRIL 2024

Quelques articles sont parus sur le site internet de l'association au cours du mois d'avril :

« **Les marchés en France et localement** », en page d'accueil, et « **L'entretien des fossés dans une commune** » nouveau sujet du FORUM.

Les sentiers de montagne sont régulièrement dégradés par les intempéries, la fréquentation ou les troupeaux et doivent faire l'objet d'un entretien annuel : épierrage, purge des renvois d'eau, reprise des murets de soutènement. Ces travaux évitent que les eaux ruissellent le long des terrains en pente, envahissent les caves ou les garages des habitations. L'installation d'un drainage autour des maisons avec évacuation dans les réseaux publics appropriés, au moment de la construction ou lors de rénovation, contribue à lutter contre les inondations. A une époque où les épisodes pluvieux sont nombreux et massifs, vigilance et prévoyance s'imposent.

-----  
**Le Conseil municipal du 4 avril 2024** délibérait sur le budget primitif de la commune. Cette année encore il n'a pas augmenté les taux communaux des taxes foncières, Toutefois, comme les bases de de calcul sont réévaluées chaque année par l'Etat, cela signifie que les habitants voient régulièrement leurs impôts fonciers augmenter.

*Base de calcul de l'impôt* : + 3,36 % en 2022, + 7,11 % en 2023, + 3,9 % en 2024 soit une hausse d'environ 15% de la base depuis 2021.

Les recettes budgétisées de **fiscalité locale (compte 731)** s'élèvent à 1 277 000 euros. (A quoi correspond le compte **73 Impôts et Taxes** pour un total de 433 200 euros, ligne au-dessus ?)

Par ailleurs, on note que les frais de personnels (1 416 000 euros) ont augmenté de 9,3 %, par rapport au budget 2022.

**En ce qui concerne les investissements**, après les achats de matériel de cuisine (batteur mélangeur, four pour 10 bacs gastro, brouette à chenilles) et d'un logiciel de gestion, en 2023, le service de restauration scolaire envisage le remplacement de gros matériel (lave-vaisselle) et de conservation de denrées (congélateur), pour un montant total à charge de la commune (*subventions com com déduites*) de 15 000 euros sur les 2 années. Revoir article sur la restauration sur notre site internet, à ce lien : <https://www.adepal-ppr.fr/pages/actions-en-cours/ecoles.html>

Pour ce qui est des bâtiments, on relève que des travaux de rénovation (Mairie, mille clubs, cure St Hilaire, logements communaux) une mise en conformité des églises, un rafraîchissement de l'école de St Pancrasse sont prévus. Souhaitons que la salle polyvalente utilisée par les scolaires tout au long de l'année soit comprise dans les remises en état : escaliers d'accès, murs, rideaux en ont bien

besoin. Cette salle est la plus grande des salles communales mises à disposition de la population sur le plateau. Elle nécessite un entretien régulier.

**Treize personnes (9 élus + 3 auditeurs invités + 1 personne d'Histoire de...) étaient présentes à la réunion du 11 avril 2024 sur « la valorisation du site des anciens établissements de santé » organisée par la municipalité (dont Olivier PRACHE, conseiller élu et organisateur).** Après le compte rendu complet et précis des 3 réunions fait par l'association mandatée **Histoire de...** la parole est donnée aux élus qui unanimement trouvent le projet établi par les différents groupes de travail présents aux réunions, « génial » mais émettent des réserves sur la plupart des propositions développées. Les détails suscitent interrogations, réticences, concernant la faisabilité, le financement ou le suivi organisationnel. Seuls les panneaux de mémoires ne semblent pas rencontrer d'opposition. La 1<sup>è</sup> ajointe ajoute qu'il faudra analyser avec précision tous les règlements et contraintes qui existent concernant l'utilisation des sites, avant la réunion publique de présentation à la population qui se tiendra **le 13 Mai 2024, à 20h 30 dans la salle polyvalente de SAINT PANCRASSE.**

**ENEZ NOMBREUX si vous souhaitez que le passé des centres de santé laisse une trace dans l'histoire du plateau.**

La réunion du 19 avril 2024 du groupe « Mémoires des établissements de santé » de l'Adepal PPR, a montré que les participants étaient à jour de leur tâche : 5 panneaux sont prêts. **Y a plus qu'à...**

-----

Réunion de préparation de la 2<sup>è</sup> édition de **l'exposition CREART'PLATO** le 24 avril 2024, salle polyvalente de St PANCRASSE à 20H. Une vingtaine de participants (peintres, graphiste, mosaïste, pastelliste, tourneurs et graveurs sur bois, luthiers, artisans et créateurs divers, ...) exposeront leurs œuvres les 15 et 16 juin 2024 dans la salle polyvalente de St PANCRASSE. Nous comptons sur votre visite.

**L'ADEPAL PPR – 25 Avril 2024 -**

### IMPORTANT

ADEPAL PPR est une association, loi 1901, indépendante et participative, **qui ne bénéficie d'aucune subvention ; seules les cotisations et la bonne volonté de ses adhérents lui permettent de fonctionner.** Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, adhérez ou participez aux frais de l'association (frais de site internet, frais de compte bancaire et assurance) en versant :

- 1) Une contribution libre par virement bancaire ou postal à :**  
ASSOC. ADEPAL PPR Crédit agricole  
IBAN 13906 00163 00205855653 97  
BIC AGRIFRPP839

(Indiquer : versement /participation à l'association adepal ppr)

- 2) Une adhésion 2024 à l'association adepal ppr= 15 euros/famille ou 10 euros par personne, en indiquant votre nom prénom et adresse, au même compte.**

**NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE.**